

## RECENSEMENT MILITAIRE.

Bientôt 16 ans ?  
Pensez au recensement,  
c'est obligatoire !

Toutes les filles et tous les garçons de nationalité française doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent le jour de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration (que l'on vous donnera en mairie) sur laquelle sont indiquées les informations suivantes : votre nom, vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents, votre adresse, votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quand vous viendrez vous faire recenser, veuillez vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), du livret de famille. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

À la suite du recensement, la mairie vous délivrera une attestation de recensement. Cette attestation doit être conservée soigneusement !

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour effectuer la journée défense et citoyenneté. Il permet également de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.

En savoir plus auprès de la Mairie au service Etat civil par téléphone au 02 98 86 10 05 ou par mail à [accueil1@chateaulin.fr](mailto:accueil1@chateaulin.fr)

## 1<sup>ER</sup> DUATHLON CHÂTEAULINOIS

### Run, bike, run au programme.

Le dimanche 14 avril, aura lieu le 1<sup>er</sup> duathlon châteaulinois. Cet événement organisé par la section de triathlon du Club nautique est un dérivé du triathlon. Cette épreuve de sport combine course à pied, cyclisme et à nouveau course à pied. En savoir plus sur les épreuves, les parcours et les inscriptions sur le site web de la Ville : [chateaulin.fr](http://chateaulin.fr) (rubrique agenda à la date du 14 avril).



## CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT.

### N'attendez pas le dernier moment !



Un examen à passer, une envie de vacances à l'étranger... Vérifiez que la date de validité de votre carte d'identité et/ou de votre passeport couvre bien la période souhaitée pour ne pas, le moment venu, vous trouver dans l'embarras !

À la mairie de Châteaulin, un planning de rendez-vous a été mis en place. Malgré un rythme soutenu (50 rendez-vous par semaine), les délais restent relativement conséquents. Il faut en moyenne compter 2 mois pour obtenir un créneau puis 3 à 4 semaines pour obtenir le document.

Pour rappel, les cartes délivrées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeurs, ont une validité supplémentaire de 5 ans valable en France (pas à l'étranger). Le titre peut faire l'objet d'un renouvellement anticipé dans les cas suivants : changement de domicile, changement d'état-civil, détérioration et voyage (dans ce cas, il faut lors du rendez-vous, pour établir le titre présenter soit un titre de transport, une réservation, un devis d'une agence de voyage, une attestation employeur, une réservation d'hébergement ou une déclaration sur l'honneur de l'usager mentionnant la destination, la date et les modes de transport et d'hébergement).

Pour faciliter la constitution de votre dossier et gagner du temps lors du rendez-vous, il est nécessaire de procéder à une pré-demande en ligne de vos titres depuis le site : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr), rubrique « Vos démarches ». À savoir que vous pouvez acheter votre timbre fiscal en ligne sur : [www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)

Prendre un rendez-vous :  
Mairie de Châteaulin  
02 98 86 10 05



# ELECTIONS EUROPEENNES

26 mai 2019.

**Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez.**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.

C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

## Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **705 \***

NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **79 \***

\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

### Conditions à remplir pour voter le 26 mai :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

### Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)



[www.touteurope.eu](http://www.touteurope.eu)



[www.europedirectfrance.eu](http://www.europedirectfrance.eu)

## CALENDRIER

### Jeudi 18 avril : Marché.

Tous les jeudis. Le marché s'étend sur la place de la Résistance et le quai Jean Moulin et crée une joyeuse ambiance propice à la détente et la flânerie. On y trouve de tout : fleurs, fruits, légumes, viande, poissons, crêpes, habillement, bijoux, chaussures...

### Jeudi 18 avril : Jeudis verts au printemps.

Atelier "Zéro déchet" pour les adultes (ticket-loisirs). À 14 h à Polysonnance. Organisé par Polysonnance. 02 98 86 13 11 - [ludotheque@polysonnance.org](mailto:ludotheque@polysonnance.org) - [www.polysonnance.org](http://www.polysonnance.org)

### Vendredi 19 avril : Soirée jeux.

À 20 h à Run Ar Puñs. Organisée par Polysonnance. 02 98 86 13 11 - [ludotheque@polysonnance.org](mailto:ludotheque@polysonnance.org) - [www.polysonnance.org](http://www.polysonnance.org)

### Samedi 20 avril : Loto du Rotary.

Loto du Rotary club de Châteaulin presqu'île de Crozon. Dès 20 h au self de Saint-Louis. Au profit de l'ITEP de Toul Ar C'Hoat, accueil d'enfants épileptiques. Plus de 4 500 € de lots.



## FÊTE DE LA MUSIQUE. Appel aux commerçants.

Fête des musiciens et des amateurs de musique, l'événement symbolise chaque année le développement des pratiques musicales. À l'occasion de la fête de la musique, le vendredi 21 juin, sur le quai Cosmao, la Ville de Châteaulin invite les commerçants (restaurants, bars...) qui envisagent d'organiser un concert ou une animation à cette occasion, à se faire connaître auprès de la mairie (service communication & actions culturelles) en envoyant un mail à [communication@chateaulin.fr](mailto:communication@chateaulin.fr)

## SECOURS CATHOLIQUE. Recherche un bénévole pour des cours de français.

Le secours catholique de Châteaulin recherche une ou un bénévole pour donner des cours de français à 5 personnes de 3 nationalités différentes. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à les contacter au 06 84 91 17 37.



## Les films de la semaine.

« Terra Willy » : Samedi 13 avril à 17 h & Dimanche 14 avril à 14 h 30.

« Chamboultout » : Samedi 13 avril à 20 h 30 & Dimanche 14 avril à 17 h 30.

« Boy Erased » : Dimanche 14 avril à 20 h 30 (VF) et Lundi 15 avril à 20 h 30 (VO).

« Gentlemen cambrioleurs » : Mardi 16 avril à 20 h 30 (VO).

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo, pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations, sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à [mairie.info@chateaulin.fr](mailto:mairie.info@chateaulin.fr)

Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à [communication@chateaulin.fr](mailto:communication@chateaulin.fr)

**[www.chateaulin.fr](http://www.chateaulin.fr) - Suivez-nous sur Facebook !**